Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 24 octobre 2022

Fibre optique : quels pays sont les plus avancés ?

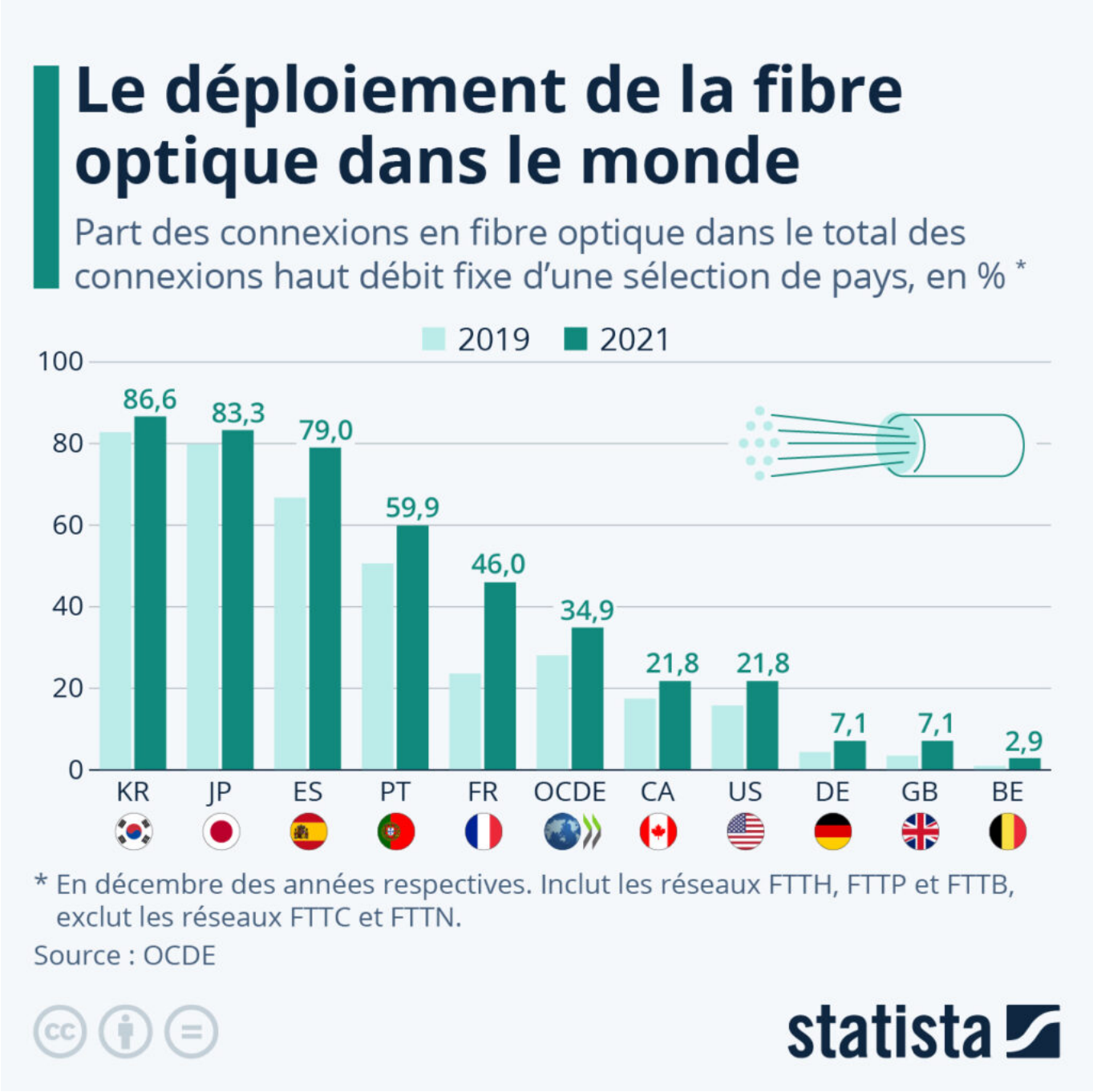

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 24 octobre 2022

Le déploiement des réseaux de fibre optique représente un enjeu clé du développement numérique des territoires, visant à généraliser l'accès à Internet très haut débit au plus grand nombre, particuliers comme entreprises. Comme le montrent les données publiées par l'OCDE, le déploiement de cette technologie reste très inégal entre les États membres de l'organisation économique.

La Corée du Sud et le Japon sont actuellement les plus avancés en la matière, puisque la fibre optique représentait déjà entre 80 % et 90 % des connexions Internet haut débit fixe dans ces deux pays l'année dernière. L'Europe est également plutôt bien positionnée dans le déploiement de cette technologie. L'Espagne est le pays européen étudié où la part de la fibre est la plus élevée : 79 % des connexions haut débit en 2021 (suivie de la Suède et de la Lituanie avec 78 %).

Quant à la France, notre graphique montre qu'elle réalise de gros progrès dans ce domaine. Bien que le déploiement de la fibre optique reste disparate dans l'Hexagone, il n'en est pas moins rapide. La part de la fibre dans les connexions Internet haut débit a ainsi presque doublé en deux ans, passant d'environ 24 % en 2019 à 46 % en 2021. La France dépasse désormais nettement la moyenne des 37 pays de l'OCDE (35 %). À l'opposé de l'échelle, l'Allemagne et le Royaume-Uni (7 % chacun) ainsi que la Belgique (3 %) font partie des pays les plus à la traîne dans le développement de cette technologie.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !